
UICN – Union mondiale pour la nature

Évaluation extérieure

Résumé

Octobre 2003

Introduction

Procéder à une évaluation extérieure de l'UICN est une tâche difficile mais aussi très stimulante. N'ayant vu de près, à l'instar des équipes qui nous ont précédés, qu'une petite partie du travail de l'Union, nous sommes néanmoins presque confondus par la complexité de l'organisation, le caractère très ambitieux de sa vision, la portée de son Programme et l'engagement de l'ensemble de ses membres, des spécialistes des Commissions et du personnel du Secrétariat. Nous sommes heureux de constater que l'Union est en meilleure forme, et a un meilleur moral, que lors du dernier exercice d'évaluation en 1999. Les défis qu'elle se doit de relever sont toutefois très importants. Elle doit avancer vite et avec détermination si elle veut continuer à apporter une contribution de premier plan à la santé des écosystèmes et au bien-être des populations humaines et à accomplir davantage dans son deuxième demi-siècle d'existence qu'elle ne l'a fait lors du premier.

Résumé

L'évaluation extérieure de l'UICN conduite en 2003 avait pour but d'évaluer les performances du Programme de l'Union, la pertinence stratégique de l'UICN dans le contexte élargi du développement durable, les progrès réalisés en matière de gouvernance et de mécanismes organisationnels et opérationnels et, enfin, la viabilité financière de l'organisation. Le rapport aborde toutes ces questions et présente un bilan stratégique d'ensemble des performances passées et des perspectives d'avenir de l'Union. Le présent résumé ne reprend pas systématiquement chacun des éléments contenus dans le rapport ; il est plutôt axé sur les questions stratégiques que nous estimons essentielles pour l'avenir de l'Union.

Issu d'une évaluation stratégique, le rapport comporte des recommandations. Cependant, il ne s'agit ni d'un plan d'action ni d'un document prescriptif. Présentant des idées, des alternatives et des conséquences, il a pour propos d'encourager le débat. En effet, la démarche d'évaluation était conçue d'une façon ouverte et participative, et l'UICN y a répondu positivement. Il se peut que les enquêtes et les débats lancés lors de ces derniers mois aient au moins autant de valeur que le produit final. L'é.

Groupe a élaboré des recommandations judicieuses, qui sont actuellement en attente d'approbation de la part du Conseil et du Congrès.

Ainsi, l'UICN s'est attaquée, lors de ces quatre années, aux problèmes constatés en 1999, ainsi qu'à de nombreuses autres difficultés, auxquelles elle est constamment confrontée. Dans l'ensemble, nous sommes heureux de constater qu'elle est en meilleure forme, et a meilleur moral, que lors de l'évaluation de 1999. Elle fait et accomplit toujours plus qu'il ne semble faisable avec les ressources dont elle dispose. Grâce à l'engagement et aux compétences de son Secrétariat, de ses Commissions et de ses membres, elle est reconnue comme un acteur important et capable en matière de développement durable, que ce soit dans les instances internationales de l'environnement ou sur le terrain, auprès des usagers des ressources naturelles. Les fonds investis dans l'action de l'UICN ont une rentabilité très importante. L'on peut citer notamment sa démarche décisive en matière d'élaboration et de mise en œuvre de la Convention sur la diversité biologique, son travail continu de création de connaissances en matière de conservation de la nature, ses activités de renforcement des capacités à travers ses membres, ses Commissions et de nombreux partenariats ; et, enfin, sa contribution à la sensibilisation et à l'action, comme en témoigne sa forte présence au Sommet mondial du développement durable en 2002.

Les difficultés constatées en 1999 pour ce qui était du Programme sont désormais dépassées. En effet, la qualité du Programme en cours, mieux structuré et ciblé, a été un atout décisif pour l'amélioration des performances de l'Union. Un certain nombre d'indications préliminaires permettent de penser que ces qualités seront encore renforcées lors du prochain Programme. Le Programme a surtout permis de fournir un cadre stable et conceptuellement attractif à la mission de l'Union, même s'il est plus permissif que directif et que les résultats des réalisations d'ensemble sont maintenant suivis au niveau des programmes régionaux et des composantes thématiques. L'innovation a trouvé des espaces et des encouragements. La fonction suivi et évaluation a été renforcée, bien que ses moyens continuent d'être insuffisants. Des efforts supplémentaires sont nécessaires dans ce domaine afin que l'UICN devienne, comme elle le souhaite, une organisation qui apprend constamment et prend en compte les résultats et les effets de son action.

Depuis 1999, le Secrétariat a lancé des innovations pour ce qui est de différents aspects de la gestion des connaissances. Le Programme en cours a contribué à en affiner le concept. Cependant, les progrès restent insuffisants ; une nouvelle étude a été commandée récemment. Nous espérons qu'elle sera prête en vue de sa soumission à la prochaine session du Congrès et qu'elle sera incorporée dans les propositions du Secrétariat relatives à l'amélioration de ses services électroniques de diffusion des connaissances. Les Commissions, pour leur part, font des contributions utiles et importantes au Programme, dans le cadre duquel leurs activités sont désormais officiellement intégrées. Des difficultés de qualité ou de coordination subsistent ici et là ; en outre, les Commissions doivent répondre aux évolutions scientifiques et institutionnelles de leurs domaines de compétence respectifs. Dans l'ensemble, cependant, leur rôle au sein de l'Union a été affermi, et les questions soulevées en 1999 à propos de la gestion des connaissances sont prises activement en compte par l'organisation.

rôle au officiellemevemequestion() Tj 3 0 se Tc 7.8527 TTD -0031994i8t287 Tj 3 Orver.

mondiale dans une planète « mondialisée » que si elle rassemble les capacités extraordinaires de ses membres, d'une façon plus efficace et plus explicite, autour de l'exécution du Programme. Dans les régions où les membres sont forts et ont des moyens, ces capacités devraient être déployées afin d'étendre la portée et les effets du Programme. Là où, par contre, les membres sont moins nombreux et que le Secrétariat a une plus forte présence à travers les bureaux nationaux et régionaux, l'Union devrait mettre en place une démarche à long terme de renforcement des capacités des membres, réservant au Secrétariat, de façon progressive, un rôle de soutien au second plan. Ces stratégies lui permettront de renforcer sa crédibilité et l'impact de son action, qui reste limité dans de nombreuses régions du monde.

L'UICN a fait d'impo

UICN –